

UNIVERSITE TOURS

Arrêté portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnalisé réservé d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOURS, session 2018

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n° 2013-485 du 10 juin 2013 relatif à l'ouverture des recrutements réservés pour l'accès aux corps de fonctionnaires de l'Etat des catégories A, B et C relevant du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en application de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, et modifiant le décret n° 2012-571 du 24 avril 2012 relatif aux comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 11 juin 2013 fixant les règles d'organisation générale, la composition des jurys et la nature des épreuves des recrutements réservés pour l'accès à certains corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 13 mars 2018 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture d'examens professionnalisés réservés pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnalisé réservé d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOURS, au titre de l'année 2018 :

Monsieur BARRERE Jérôme, administrateur enesr, président, Université de Tours, Tours.

Madame ALARY Florence, directeur de service, vice-présidente, Centre national des oeuvres universitaires et scolaires, Tours.

Monsieur GROISY Laurent, ingénieur de recherche 2ème classe, expert, Rectorat d'Orléans, Orléans.

Madame LORET Delphine, ingénieure d'études hors classe, Université de Nantes, Nantes.

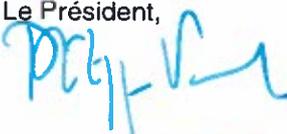
Madame HOLTZAPPFEL Isabelle, administrateur, Université de Bretagne sud, Lorient.

Monsieur CHOMMELOUX Alexis, maître de conférences hors classe, suppléant, Université de Tours, Tours.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Tours, le 9 juillet 2018

Le Président,



Philippe VENDRIX